

Master Urbanisme et Aménagement

Parcours : Urbanisme durable et aménagement

LA FICHE PRÉSENTÉE CONCERNE L'ANNÉE 2023-2024

[CONSULTER LA FICHE FORMATION DE LA RENTRÉE 2024-2025](#)

- **Domaine** : Sciences humaines et sociales
- **Type de formation** : Master
- **Localisation** : Reims
- **Faculté, Ecole, Institut,...** : École Supérieure d'Ingénieurs de Reims
- **Public concerné** : Formation initiale, Formation continue
- **Niveau à l'entrée en formation** : niveau II (licence ou maîtrise universitaire)
- **Niveau à la sortie de la formation** : niveau I (supérieur à la maîtrise)

- **Niveau à la sortie de la formation** : BAC+5
- **ECTS** : 120
- **Durée** : 2 ans
- **Lieu de formation** : Reims
- **RNCP** : 31470

Présentation

Objectif de formation

Le Master est dispensé au sein de l'IAEUR (Institut d'Aménagement des Territoires, d'Environnement et d'Urbanisme de Reims), créé en 1971. Il est reconnu par l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et en Urbanisme), l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes) et l'AESOP (Association of European Schools of Planning).

L'objectif du Master est de former des urbanistes et des aménageurs, dans une perspective de durabilité. Il met l'accent sur les dimensions environnementales des politiques d'aménagement et vise à mieux cerner la complexité des domaines et des techniques de l'aménagement urbain durable.

Résultats attendus de la formation

Les enseignements du Master Urbanisme et Aménagement sont à la fois théoriques et pratiques.

Ils donnent notamment aux étudiant.e.s :

- Des connaissances sur les techniques et pratiques du champ professionnel de l'urbaniste et de l'aménagement (histoire et théories de l'urbanisme et de l'aménagement, approches socio-économiques, politiques environnementales, acteurs de l'urbanisme, marchés publics, maîtrise foncière, etc.).
- Des compétences sur les outils techniques (techniques d'enquête, cartographie, outils et techniques informatiques, etc.). Les compétences professionnelles couvrent l'acquisition de capacités d'analyse, d'aide à la décision, de gestion et de proposition.

Niveau à la sortie de la formation

niveau I (supérieur à la maîtrise)

Contenu de la formation

Le master Urbanisme et aménagement est un diplôme national.

Les enseignements soulignent, d'une part, les nouveaux champs d'actions induits par les évolutions contemporaines et le développement de nouveaux outils et, d'autre part, permettent aux étudiant.e.s d'acquérir une bonne connaissance des systèmes de décisions et des logiques de gouvernance.

La formation propose 3 spécialisations thématiques lors de la 2e année :

- 1) Smart Cities et politiques numériques.
- 2) Urbanisme temporel et approche chronotopique de la ville.
- 3) Urbanisme en campagne : reconfiguration des espaces agro-urbains.

Chacune de ces spécialisations s'articule autour d'enseignements magistraux, d'ateliers, de stages professionnels et de mémoires de recherche. La formation bénéficie de plusieurs accords internationaux qui permettent aux étudiant.e.s de suivre une partie de leur cursus à l'étranger.

Organisation pédagogique

Modalités de l'alternance

La formation n'est pas dispensée en alternance.

Rythme de la formation

Formation initiale et Formation Continue.

En Master 1 : cours – atelier – voyage d'études – sorties de terrain.

En Master 2 : cours – stage - ateliers – voyage d'études – montage d'exposition – séminaires – mémoire de recherche.

Langue utilisée lors de la formation

fr

[Maquette du master Urbanisme et Aménagement parcours urbanisme durable et aménagement](#)

Stages et projets tuteurés

Un stage professionnel est prévu au cours de la 2ème année dans cette formation. Ce stage obligatoire est préparé en Master 1 par des enseignements de méthodologie. Un stage facultatif peut être effectué à la fin de la 2e année de Master.

La formation prévoit également des ateliers professionnels. Les étudiant.e.s, dès la 1ère année du Master, acquièrent une boîte à outils indispensables à tout urbaniste aménageur. Au semestre 2, ils ont une initiation aux ateliers, première mise en situation de commande réelle avec un commanditaire public ou privé. La 2e année permet aux étudiant.e.s de suivre deux ateliers semestriels.

Le travail d'atelier constitue un moment de la formation où les étudiant.e.s sont amenés à répondre à une commande réelle émanant de structures privées ou publiques. L'objectif est d'initier les étudiant.e.s à l'exercice professionnel et de leur permettre d'en acquérir les bases méthodologiques.

Le travail en atelier est, en effet, l'occasion de développer des compétences transversales :

- 1) Les étudiant.e.s sont mis en situation de chargés de mission, travaillant en groupe sous la hiérarchie directe de chefs de projet (leur équipe encadrante). Ils perfectionnent les compétences nécessaires au travail en groupe et sont amenés à aborder les difficultés de la gestion d'équipe. Cela leur permet de savoir se situer dans une chaîne hiérarchique et de se confronter au management de projet.
- 2) Les étudiant.e.s réalisent des notes de synthèse opérationnelle, des notes d'aide à la décision, des comptes-rendus, des ordres du jour, etc. Ils élaborent des outils de gestion de projet et d'activité : tableaux de bord de suivi d'activités, calendriers prévisionnels, budgets prévisionnels, schémas d'acteurs, etc.
- 3) Les étudiant.e.s sont formés à la communication et aux échanges en milieu professionnel : savoir solliciter le bon interlocuteur en fonction des attentes, savoir analyser le jeu d'acteur en adaptant le mode de communication à la « cible » visée (élus, commanditaire, public, expert universitaire...). Les outils de conduite de réunion et de gestion de conflits sont aussi abordés. Enfin, en relation très étroite avec l'équipe encadrante, les étudiant.e.s sont encouragés à

valoriser leurs travaux dans des médias en abordant la prise de contact avec ces médias ou la rédaction de communiqués de presse.

4) L'atelier est également l'occasion de perfectionner la méthodologie des étudiant.e.s en matière de recueil et d'analyse d'informations, de façon complémentaire à l'initiation à la recherche.

Calendrier universitaire

[Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire](#)

Admission

Niveau à l'entrée en formation

niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

Modalités d'admission :

▪ Pour entrer en M1 :

Les modalités relatives aux inscriptions en Master 1 sont disponibles sur le lien suivant :

<http://www.univ-reims.fr/portail-master>.

▪ Pour entrer en M2 :

Les modalités relatives aux inscriptions en Master 2 sont disponibles sur le lien suivant :

<http://www.univ-reims.fr/admission-master-2>

▪ Vous êtes de nationalité étrangère :

Les modalités relatives à l'admission des étudiants étrangers sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.univ-reims.fr/etudiants-internationaux>

Pour plus d'informations, vous pouvez également envoyer un e-mail : etudiants.etrangers@univ-reims.fr

Adresse d'inscription

2 avenue Robert Schuman

Conditions spécifiques et prérequis

Prérequis obligatoires :

Pour le M1 : être titulaire d'une L3 ou équivalent (180 crédits ECTS).

Pour le M2 : être titulaire d'un M1 (240 crédits ECTS).

Mentions de Licence recommandées :

Licence Droit

Licence Histoire

Licence Sociologie

Licence Administration Economique et Sociale

Licence Géographie et Aménagement

Prérequis recommandés :

Pour suivre cette formation dans de bonnes conditions, il est recommandé d'avoir des connaissances de base en urbanisme et aménagement.



Formation continue et apprentissage

Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

Action de formation

Code de public visé : 00000

Poursuite d'études

Doctorat.

Débouchés

Chargé de mission ou de projet en urbanisme opérationnel, gestion foncière, développement territorial, etc. dans des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'État, des sociétés d'aménagement, des agences d'urbanisme ou bureaux d'études.

Développement local : K1802,
Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics : K1404,
Assistanat technique et administratif : M1605,
Management de projet immobilier : C1503,
Recherche en sciences de l'homme et de la société : K2401.
Le ROME est le répertoire de métiers et d'emplois de Pôle Emploi.

Insertion professionnelle :

- Devenir à 6 mois

[Résultats par diplôme](#)

- Insertion professionnelle à 30 mois

[Résultats par diplôme](#)

Infos pratiques

Restauration

Restaurants Universitaires CROUS

Hébergement

Résidences Universitaires CROUS

Transport

Transports en commun (Bus et tramway)

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

[Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants \(SAE\)](#)

Pour tout renseignement sur la scolarité :

[Coordonnées des scolarités de l'URCA](#)

Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- [La formation continue](#)
- [L'insertion professionnelle](#)



- [La Validation des acquis](#)

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

[Direction des Relations Extérieures et du Développement International \(DREDI\)](#)

[Partir à l'étranger](#)

Lien vers les associations étudiantes :

[Associations étudiantes](#)

Sous réserve de modifications et d'ouverture

Contact

Coordonnées de l'organisme

- ESIREims
3 Esplanade Roland Garros 51100 Reims
- scol.esireims@univ-reims.fr
- <https://www.univ-reims.fr/esireims>

Référent pédagogique - Monsieur Benoît DUGUA

- Responsable de la formation
- benoit.dugua@univ-reims.fr

Sous réserve de modifications et d'ouverture

